

Motion pour soutenir les collègues du Lycée F. Mauriac

Nous avons appris la semaine dernière que trois enseignants du lycée François Mauriac de Bordeaux venaient de recevoir une lettre de la Rectrice qui les informait de l'ouverture d'une procédure disciplinaire suite à la mobilisation des personnels et des élèves contre la passation des E3C il y a 9 mois.

Après les sanctions prononcées par la Rectrice de Poitiers contre quatre enseignants du lycée de Melle, c'est au tour de la Rectrice de l'Académie de Bordeaux de s'en prendre aux personnels qui participent à des mouvements sociaux.

Actuellement tous les professeurs s'efforcent de trouver les moyens adéquats leur permettant d'assurer une continuité pédagogique pour leurs élèves dans des conditions rendues difficiles par la pandémie. Ils ont besoin de la confiance de leur hiérarchie et pas d'une politique répressive vis à vis de celles et ceux qui osent continuer à porter des revendications.

Nous souhaitons exprimer tout notre soutien à ces collègues et demandons l'abandon de toutes les poursuites à leur encontre.

Les personnels enseignants du collège Jules Chambrelent de Hourtin